

Projets structurants et Internet haute vitesse

La Conférence régionale des élus de l'Estrie accorde des appuis financiers

Sherbrooke, le 22 juin 2009 - La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie est heureuse d'annoncer l'octroi d'une aide financière totalisant 387 340 \$ à même le Fonds de développement régional (FDR) pour la réalisation de huit projets structurants et d'une entente spécifique.

En effet, lors de son conseil d'administration de juin, la CRÉ de l'Estrie a donné son aval aux projets suivants touchant principalement au développement de l'entrepreneuriat et d'entreprises :

Grâce au projet *Formation des entrepreneurs de l'Estrie en transfert d'entreprises* du Regroupement des intervenants pour le transfert d'entreprises (RITE), des entrepreneurs de la région et leur relève pourront bénéficier d'ateliers et d'une assistance professionnelle pour planifier la succession de leur entreprise. Par ailleurs, une *Entente de partenariat sur le mentorat d'affaires en Estrie* consistera à développer, à faire connaître et à soutenir les services de mentorat d'affaires. Cette entente liera la CRÉ de l'Estrie à Pro-Gestion Estrie et au Centre Dobson-Lagassé. Quant aux entreprises qui visent à exporter, le projet *Service d'accompagnement à l'exportation pour les entreprises de l'Estrie* du Carrefour Québec International (CQI) verra à leur fournir un service-conseil afin d'augmenter leurs ventes en utilisant des réseaux solides et stratégiques. Par son projet *Efficacité énergétique*, l'Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux (AMETVS) offrira un diagnostic énergétique aux entreprises du créneau *matériel de transport et élastomères* du projet ACCORD. Les résultats permettront à ces industries de connaître les coûts et les économies qu'engendrerait la réalisation d'un projet d'efficacité énergétique. Finalement, une aide financière est octroyée au Centre régional en entrepreneuriat féminin (CREF) pour la mise en place d'un fonds de capitalisation. Ce fonds aura pour but de faciliter le financement de projets d'entreprises développés par des femmes.

Les membres de la Conférence régionale des élus de l'Estrie ont également consenti des aides financières à trois projets issus du secteur agroalimentaire :

Les produits régionaux de l'Estrie pourront bénéficier de deux nouvelles vitrines avec les projets *Marché LOCAVORE de Racine* et *Mise en marché de produits régionaux de l'Estrie dans les BIT-BAT*. Le premier consistera à démarrer un marché champêtre à Racine. Mené par la Coopérative de solidarité agroalimentaire de Racine, le projet permettra aux producteurs de vendre ou de laisser en consignment leurs produits. Le deuxième consistera à implanter dans les bureaux d'information touristique (BIT) et les bureaux d'accueil touristique (BAT) des Cantons-de-l'Est des produits régionaux en favorisant la signature estrienne *Goûtez les Cantons comme c'est bon!* Avec le projet *Incubateur maraîcher biologique* développé par le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC), les finissants en horticulture pourront louer à très peu de frais une acre de terrain. Ainsi, pendant trois ans, ces jeunes horticulteurs auront la chance d'expérimenter la culture maraîchère biologique.

« Malgré ces temps difficiles, nous sommes heureux de constater que les organismes dynamisent l'économie de la région en développement des projets innovants », affirme Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRÉ de l'Estrie.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie accordera un financement pour la réalisation d'une *entente spécifique interrégionale sur les Montérégiennes*. L'objet de l'entente est de favoriser la préservation et la mise en valeur des collines de la chaîne des Montérégiennes, dont le mont Mégantic fait partie. La CRÉ de l'Estrie est heureuse de s'associer à la CRÉ Montérégie-Est qui a lancé ce projet de partenariat.

Date de dépôt des demandes d'aide financière au FDR devancée

La Conférence régionale des élus avise les acteurs et partenaires du milieu estrien que la date limite pour le dépôt de projets au Fonds de développement régional a été devancée. La nouvelle date est le 21 juillet 2009 et le conseil d'administration de la CRÉ se prononcera sur les projets le 30 septembre prochain. Le FDR est un levier financier permettant de soutenir des initiatives régionales afin de réaliser les objectifs du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012.

Internet haute vitesse

La Conférence régionale des élus de l'Estrie a également réservé une enveloppe de 600 000 \$ pour le déploiement de projets Internet haute vitesse. Cette participation financière de la CRÉ de l'Estrie contribuera aux projets qui seront déposés par les MRC de la région dans le cadre du programme *Pour des communautés rurales branchées* du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

« Le déploiement d'Internet haute vitesse est essentiel pour le développement social et économique des communautés estriennes, mentionne madame Wolfe. Plusieurs territoires sont prêts ou presque prêts à passer à l'action et ils ont besoin de l'appui de la région. »

À propos de la Conférence régionale des élus de l'Estrie : elle agit comme interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et elle s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

-30-

Pour information :

Madame Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Tél. : 819 563-1911